## Modalités de dépôt de votre dossier de candidature à l'appel à candidatures et à projets des territoires pour contribuer au déploiement à grande échelle de solutions technologiques Smart Grids

Chaque porteur ayant déclaré son intention de participer à l'appel est invité à déposer son dossier de candidature complet au plus tard le 17 juillet 2015, en utilisant la trame de réponse disponible sur le site de la Direction Générale des Entreprises (http://www.entreprises.gouv.fr/secteurs-professionnels/industrie/reseaux-electriques-intelligents) et en se reportant au cahier des charges et aux synthèses des sessions de questions-réponses pour s'assurer que le dossier est conforme aux exigences, notamment celle de remplir tous les critères listés à la page 21 du cahier des charges.

Les documents doivent être déposés sous format électronique sur la base MIOGA selon des modalités (adresse et identifiants) qui sont envoyées par courrier à chaque entité ayant déclaré son intention de participer.

ERRATUM (par rapport à l'adresse indiquée dans les courriers) - l'adresse de dépôt est :

https://mioga.finances.gouv.fr/DGE